

## HONORAIRES DE NEGOCIATION en date du 1er Janvier 2018

### TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Réalisées entre particuliers

	HT	TTC
Moins de 50 000 €	5 416 €	6 500 €
De 50 001 € à 75 000 €	6 566 €	8 000 €
De 75 001 € à 100 000 €	8 333 €	10 000 €
De 100 001 € à 150 000 €	10 000 €	12 000 €
De 150 001 € à 200 000 €	11 666 €	14 000 €
De 200 001 € à 250 000 €	13 333 €	16 000 €
De 250 001 € à 300 000 €	15 000 €	18 000 €
De 300 001 € à 400 000 €	16 666 €	20 000 €
De 400 001 € à 600 000 €	20 833 €	25 000 €
De 600 001 € à 1 000 000 €	29 166 €	35 000 €
Plus de 1 000 000 €	41 667 €	50 000 €

### FONDS DE COMMERCES

20%

24,00%

### LOCATIONS

#### Commerciales ou professionnelles

Honoraires de négociation  
(sur la première période triennale à la charge du preneur)  
Honoraires de rédaction d'un bail professionnel  
(à la charge du preneur)  
Honoraires de rédaction d'un bail commercial  
(à la charge du preneur)

	HT	TTC
	10%	12,00%
	800 €	960 €
	1 000 €	1 200 €

#### Habitations

Honoraires répartis le cas échéant entre le propriétaire et le preneur dans le respect des dispositions de l'article 5 de la loi du 06/07/1989

	6,50%	7,90%
Honoraires d'entremise et de négociation à la charge exclusive du propriétaire (calculé sur la base du loyer annuel)		
Honoraires de recherches du locataire à la charge exclusive du propriétaire, (visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail)	6,66 € ou 8,33 € selon zone	8 € ou 10 € / m2 selon zone
Honoraires de négociation (visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail) hors zones tendues	6,66 € / m2	8 € / m2
Honoraires de négociation (visite du logement, constitution du dossier et rédaction à la charge du locataire)	8,33 € / m2	10 € / m2
à la charge du locataire		
Etat des lieux (à la charge du propriétaire)	2,50 € / m2	3 € / m2
Etat des lieux (à la charge du locataire)	2,50 € / m2	3 € / m2
Box et garage (à la charge du locataire)	154,17 €	185,00 €
Box et garage (à la charge du propriétaire)	154,17 €	185,00 €
Renouvellement des baux au contrat de location (à la charge du demandeur)	175,00 €	210,00 €

### TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Ou l'une des parties est un professionnel de l'immobilier  
ou assimilés (notamment Promoteur, Marchands de bien,  
personnes publiques ou Maître d'Ouvrage d'une  
construction immobilière, etc...)

	HT	TTC
Au dessus de 300 001 €	13%	15,60%
Au dessus de 300 001 €	15%	18,00%
De 180 001 € à 300 000 €	18%	21,60%
Jusqu'à 180 000 €		